

## **Introduction**

Défini par le Bulletin Officiel de la République Française du 26 juin 2003 (B.O. 2003 n°26), l'enseignement de l'Histoire des arts en CPGE est destiné à préparer les candidat.e.s aux épreuves dédiées du concours de la BEL donnant accès aux admissibilités des écoles et filières où elles/ils se sont inscrit.e.s, (voir ci-dessous, sections B & D). Mais depuis 2003 il est doté d'au moins deux autres fonctions liées à l'évolution de la pédagogie et du statut des classes préparatoires :

1° Permettre aux étudiant.e.s inscrit.e.s d'acquérir des contenus d'enseignements et des méthodes analogues à ceux qui sont dispensés dans les parcours universitaires « Histoire de l'art » dont les enseignants valideront l'acquisition partielle ou complète de leurs ECTS annuels ; c'est particulièrement le cas des étudiant.e.s de poursuivre en spécialité après avoir choisi l'option en hypokhâgne.

2° Mais il est aussi possible de ne suivre l'option qu'au cours de l'année d'hypokhâgne, dans le cas des étudiant.e.s qui s'orientent vers une spécialité issue des disciplines du tronc commun (ex. Histoire, Philosophie, Lettres). En attendant de rejoindre leur cours de spécialité dédié en khâgne, ces élèves peuvent choisir l'option Histoire des arts et renforcent ainsi leurs connaissances en matière d'expression, terminologie, iconographie, chronologie, maîtrise des sources culturelles, compréhension critique de l'image etc.

En CPGE, l'enseignement de l'histoire des arts n'en reste pas moins dédié à l'étude de l'œuvre d'art, en particulier de la tradition des arts du dessin (peinture, sculpture, architecture, gravure, objets et décor), de la photographie, des avant-gardes et de l'art contemporain. L'enseignement inclut les expressions artistiques telles que la musique, le cinéma, la danse ou le théâtre dans la mesure où ceux-ci contribuent à la compréhension des fonctions sociales des arts visuels, de leur matérialité et des conditions de leur étude problématique et contextuelle.

La présentation ci-dessous permettra d'envisager aussi bien la nature et les attentes du parcours (A & B) que certaines des problématiques exemplaires de l'histoire des arts (C). Une liste des établissements préparant cette discipline pour les concours de la filière A/L (D) ainsi qu'un index sommaire des horizons professionnels auxquels elle prépare (E) permettront à chacun de construire son projet.

**A – Histoire des arts en Hypokhâgne (Lettres supérieures)**

**B – Histoire des arts en Khâgne (Première supérieure)**

**C – Pistes bibliographiques et problématiques**

**D – Etablissements dotés de l'option et/ou de la spécialité**

**E – Horizons professionnels de la spécialité Histoire des arts**

### **A – Histoire des arts en Hypokhâgne (Lettres supérieures)**

Le programme de l'option histoire des arts en première année de CPGE littéraire s'articule en deux grands ensembles : composante historique et socio-économique, composante méthodologique et pratique. Il intègre, en les hiérarchisant, tous les types d'œuvres, de textes, de documents se rapportant à l'histoire des arts.

#### **1. COMPOSANTE HISTORIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE (80 HEURES : LES JEUDIS S1 ET S2)**

##### **Module 1 - Histoire et théorie des arts (30 cours de septembre à avril)**

• **Contenus** : Approche de l'histoire des grandes formes artistiques et des théories sur l'art à partir de deux entrées :

- Le passage du monde médiéval au monde de la Renaissance ;
- Les ruptures et continuités dans les arts à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle

• Méthodes de travail : cours en interaction ; appel à des recherches individuelles et/ou collectives ; coopération interdisciplinaire.

### **Module 2 - Structures de création, de conservation, de diffusion (10 cours à partir du mois de mai)**

- Contenus d'enseignement :
  - Création et marché de l'art, mécénat et commande publique : études de cas.
  - Les institutions patrimoniales et artistiques : origine, typologie et fonction, en particulier des musées].
- Méthodes de travail : cours en interaction ; partenariat avec les institutions et les professionnels ; visites.

## **2. COMPOSANTE METHODOLOGIQUE ET PRATIQUE (60 HEURES)**

### **Module 1 - Techniques, notions et vocabulaire des grands domaines artistiques (20 cours)**

- Contenus d'enseignement
 

Parmi les domaines possibles, seront obligatoirement abordés les trois suivants :

  - L'architecture : aperçus des techniques de base, typologie des édifices, de l'édifice au fait urbain ;
  - La peinture : les supports matériels, les grands genres, iconographie et iconologie ;
  - La sculpture : matériaux, typologie, nature de la présence et de l'intégration dans l'espace.
- Méthodes de travail : travaux pratiques encadrés par des cours magistraux ; contacts avec des praticiens ; coopération avec l'université.

### **Module 2 - Exercices pratiques (cours en musées, parcours urbains et ateliers)**

- Contenus d'enseignement
  - Initiation aux principes d'inventaire et de classement ;
  - Problématique de l'élaboration d'un dossier documentaire ;
  - Approche de réalisations muséographiques.
- Méthodes de travail : travail sur les sources : tout type d'archives ; rencontre avec des responsables de la conservation du patrimoine ; Entraînement à la prise de vue photographique et à l'usage des outils numériques (en musée et situations urbaines).

## **B – Histoire des arts en Khâgne (Première supérieure)**

Il est nécessaire de rappeler que l'ensemble des enseignements dispensés en classe de Lettres supérieures (hypokhâgne) préparent directement à la spécialité, en particulier ce qui concerne l'initiation à une chronologie diachronique (du Moyen Âge à nos jours) et les méthodes de dissertation et d'exposition orale. Le principe de continuité est ici essentiel, certains aspects du cours de première année préparant directement les questions au programme des Écoles Normales Supérieures et de l'École Nationale des Chartes.

L'année de khâgne est courte : on peut compter sur vingt semaines d'enseignement effectives si l'on retire vacances et concours blancs. Les deux questions limitatives au programme, le rythme hebdomadaire les associe à une série d'évaluations écrites et orales. Toutefois, un temps de prospection bibliographique doit être dégagé par l'étudiant s'il prétend aux sous-admissibilités et admissibilités des ENS et de l'ENC ainsi qu'à l'admissibilité de l'École du Louvre.

- **Deux questions limitatives**

Le programme de la spécialité Histoire des arts est organisé par deux questions limitatives, l'une diachronique, l'autre synchronique.

- Question diachronique (ou chronologiquement transversale), actuellement « Art et Animal », qui sera renouvelée en juin 2023 : cette question couvre une chronologie conduisant du Moyen Âge à nos jours. Elle fait l'objet d'un cours magistral qui aborde les relations entre art et érotismes au cours du Moyen Âge, de l'époque moderne (XV-XVIIIe siècles) et de l'époque contemporaine (XIX-XXe siècles). Conformément aux attentes des jurys, cette question chronologiquement transversale permet une initiation à des contextes parfois méconnus des candidats, mais largement explorés en Hypokhâgne comme le Moyen Âge et la Renaissance. Rappelons que l'épreuve du concours consiste en une dissertation de 6 heures pour les ENS et de 4 heures pour l'ENC, dont l'argumentation repose sur la connaissance précise des exemples étudiés, soit des œuvres d'art bien situées chronologiquement, contextualisées et problématisées en regard d'un sujet souvent vaste, mais qui attend des explications précises et propres à la discipline. On retrouve ce principe dans la question synchronique.
- Question synchronique (associée à une période ou à un siècle), actuellement « Le maniérisme en Europe : peinture, sculpture, dessin, objets, décors, jardins », au programme jusqu'en juin 2024. Cette question se concentre sur un segment chronologique de l'histoire de l'art afin d'en explorer les cultures, les contextes, la relation qui s'établit alors entre les arts plastiques et les idées et sensibilités. Exemples des années précédentes : L'art abstrait (2015-2016), Le néoclassicisme (2017-2018), La photographie au XIXe siècle (2018-2020), La sculpture monumentale du XIXe siècle à nos jours (2020-2022). La question synchronique est généralement choisie pour l'oral d'admissibilité à l'ENS de Lyon, tandis que l'ENS de Paris propose deux documents au choix (de l'époque contemporaine et d'une chronologie plus ancienne). Dans tous les cas, la description, l'analyse et la problématisation de l'œuvre font l'objet d'un entraînement continu.
- Préparation spécifique aux attentes du jury de l'École Nationale des Chartes : pour les élèves préparant l'École Nationale des Chartes avec la spécialité Histoire des arts, une préparation spécifique et complémentaire se concentre sur les terminologies de l'architecture, des arts figurés (peinture et sculpture), des objets d'art et du décor depuis le Moyen Âge. Cette préparation constitue un entraînement à l'oral, en renforçant les connaissances techniques, mais permet aussi d'élargir le corpus d'exemples dont les étudiants disposeront à l'écrit.

- **Un rythme des cours et des évaluations**

Pour la spécialité Histoire des arts, le rythme des cours et des évaluations est soumis au calendrier général des trois concours blancs qui rythment les sept mois précédents les semaines de révision (septembre à mars), à raison de 4 heures hebdomadaires, en moyenne un DM par trimestre et 3 colles individuelles. Les interrogations reprennent après les écrits de concours pour la préparation aux oraux des admissibles, la préparation à l'oral de l'École du Louvre étant généralement commune à tous les étudiants.

- **Un temps bibliographique**

La prospection bibliographique fait partie intégrante de la préparation aux concours des ENS, de l'École Nationale des Chartes et de l'École du Louvre. Une prestation en histoire des arts ne peut être argumentée de façon pertinente si le candidat ne prend pas conscience de la nécessité de référencer ses idées et démonstrations, et s'il ne prend pas la mesure de la richesse des points de vue dont rend compte la bibliographie. Un temps doit donc être aménagé pour procéder à ces lectures, sans lesquelles le niveau requis pour valider les ECTS correspondant à la validation de la Licence 2 ne pourrait être atteint. On trouvera ci-après des pistes bibliographiques qui permettront d'engager cette prospection dès les vacances de juillet-août.

## C – Pistes bibliographiques

Cette présentation vise avant tout à procurer les grandes notions et questions que l'on rencontre habituellement dans l'analyse et l'interprétation en Histoire des arts. Sa fonction est avant tout de vous permettre de cerner le type d'approche que propose l'Histoire des arts, c'est-à-dire une approche disciplinaire croisée qui examine et articule les informations issues de l'Histoire, de l'Esthétique, de la pratique artistique et des sciences humaines.

### OUVRAGES GENERAUX

- COJANNOT-LE BLANC Marianne, SLAVKOVA-MONTEIXIER Iveta, *Histoire des arts : une méthode, des exemples*, Paris, La documentation française, 2013.
- GOMBRICH Ernst, *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon, 2006.
- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2011.

### MANUELS DE REFERENCE POUR LES EXAMINATEURS

- HECK Christian (dir.), *Histoire de l'art. Chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 2011.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Histoire de l'art, Temps modernes, XVe-XVIIIe siècles*, Paris : Flammarion, 2011.
- HAMON Françoise, DAGEN Philippe (dir.), *Époque contemporaine. XIXe-XXe siècles*, Paris, Flammarion, série Histoire de l'art, 1998.

### PROBLEMATIQUES FREQUENTES

#### Aux sources de l'artiste moderne :

- ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *Le Sacre de l'artiste : la création au Moyen Âge, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 2000.

#### L'artiste, ses inspirations et ses mécènes dans les cités-États italiennes :

- BURKE Peter, *La Renaissance en Italie : art, culture, société*, Paris, Hazan, 1991.
- MOREL Philippe, ARASSE Daniel, D'ONOFRIO Mario, *L'Art italien du IVe siècle à la Renaissance*, Paris, Citadelles-Mazenod, 1997.

#### Aux sources de l'art moderne et contemporain :

- HOFMANN Werner, *Une époque en rupture : 1750-1830*, Paris, Gallimard « L'univers des formes », 1995.
- LACLOTTE Michel, SÉNÉCHAL Philippe, POMIAN Krzysztof, GAEHTGENS Thomas W., *Histoire artistique de l'Europe. Le XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1998.

#### Photographie, cinéma et enregistrement phonographique : un nouveau rapport au réel :

- BENJAMIN Walter, *Petite histoire de la photographie* (1931), Paris, Allia, 2012.
- MOHOLY-NAGY László, *Peinture, photographie, film* (1925), Paris, Gallimard « Folio », 1993.
- POIVERT Michel, *Brève Histoire de la photographie*, Paris, Hazan, 2015.

#### La recherche des racines dans un monde qui s'ouvre : primitivismes, écoles nationales et régionalismes :

- SHATTUCK Roger, *Les Primitifs de l'avant-garde : Henri Rousseau, Erik Satie, Alfred Jarry, Guillaume Apollinaire*, Paris, Garnier-Flammarion, 2010.
- DAGEN Philippe, *Le peintre, le poète, le sauvage. Les voies du primitivisme dans l'art français*, Paris, Flammarion, 1998.

- GOMBRICH Ernst, *La Préférence pour le primitif. Épisodes d'une histoire du goût et de l'art en Occident*, Paris, Phaidon, 2004.

#### **Autonomie des formes et des couleurs ; naissance de l'abstraction :**

- LEMOINE Serge, ROUSSEAU Pascal, *Aux origines de l'abstraction*, catalogue de l'exposition du musée d'Orsay, 5 novembre 2003 - 22 février 2004, Paris, Musée d'Orsay, RMN, 2003.
- CHASSEY Éric de, RAMOND Sylvie (dir.), *1945-1949, repartir à zéro : comme si la peinture n'avait jamais existé*, catalogue de l'exposition, Lyon, Musée des beaux-arts, 24 octobre 2008-2 février 2009, Paris : Hazan, Musée des beaux-arts de Lyon, 2008.

#### **L'affirmation de l'art contemporain :**

- SOUTIF Daniel, *L'Art du XX<sup>e</sup> siècle : De l'art moderne à l'art contemporain 1939-2002*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005.
- DAGEN Philippe, *L'Art dans le monde de 1960 à nos jours*, Paris, Hazan, 2012.
- *Modernités plurielles de 1905 à 1970*, catalogue de l'exposition du MNAM, octobre 2013-janvier 2015, Paris, éd. du Centre Pompidou, 2013.

## **D – Établissements dotés de l'option et/ou de la spécialité**

La liste ci-dessous rassemble les établissements dont les CPGE proposent l'option et de la spécialité Histoire des arts pour les concours des Ecoles Normales Supérieures de Paris et Lyon via la BEL. La Banque d'Épreuves Littéraires offre en outre la possibilité de candidater au concours CPGE de l'École du Louvre. Ce concours conditionne une intégration en L3 après admissibilité calculée en fonction des résultats de la BEL et donnant accès à un oral spécifique préparé au sein des mêmes établissements. Nous signalons par un astérisque (\*) les établissements qui proposent l'option à destination du concours de l'École Nationale des Chartes (ENC).

#### **• Établissement publics**

- Lycée Auguste Blanqui (Saint-Ouen)
- Lycée Carnot (Nice)
- Lycée Condorcet (Paris)
- Lycée du Parc (Lyon)
- Lycée Faidherbe (Lille)\*
- Lycée Fermat (Toulouse)\* [uniquement pour le concours de l'ENC]
- Lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg)\*
- Lycée Gambetta Carnot (Arras)
- Lycée Georges Clémenceau (Nantes)
- Lycée Hélène Boucher (Paris)
- Lycée Janson-de-Sailly (Paris)\*
- Lycée Jules Ferry (Paris), enseignement externalisé au lycée Janson de Sailly.
- Lycée Léon Blum (Créteil)
- Lycée Michel de Montaigne (Bordeaux)\*
- Lycée Michelet (Vanves)
- Lycée Saint-Sernin (Toulouse)

#### **• Établissement privé sous contrat**

- Lycée Blanche de Castille (Le Chesnay)
- Lycée Blomet / École normale catholique (Paris)

## E – Horizons professionnels de la spécialité Histoire des arts

- **Filières de l'enseignement supérieur et de la recherche**
  - Filières Histoire de l'Art et Patrimoine : Niveau L2/ L3 : bourses sur critères d'excellence à partir du M2, monitorats, doctorat sur contrats de bourse (durée 4 ans, associé ou non avec des charges d'enseignement) ; co-tutelles nationales et internationales (...) ; post-doctorats (Fellowships) et possibilités de carrières en France, Allemagne (accès à la filière musées pour les doctorants bilingues), Etats-Unis (idem).
  - Filières Archéologie : Niveau L2/L3 : idem pour le cadre de financement du doctorat ; spécialité liée à l'investissement sur le terrain (fouilles, repérages, sauvetages), actuellement en mutation en raison du développement des outils de prospection numérique. Possibilités de séjours longs à l'étranger : Ecole Française de Rome, d'Athènes etc...
  - Filières Ecole du Louvre : Ecole du Louvre (BEL) ; prépare aux métiers renseignés dans la section B (ci-dessous). Management culturel ; Mécénat ; Marché de l'art (concours Commissaire-priseur) ; Restauration des œuvres ; préparation aux métiers et concours du Patrimoine ; recherche et expertise internationales (3ème cycle) ; partenariat avec l'EHESS / IEP & Sc-Po.
  - Filières pédagogiques (enseignement secondaire) : agrégations d'Arts plastiques avec 2 dissertations d'Histoire de l'art (1) et d'Esthétique (2), donnant accès aux carrières de l'enseignement secondaire, universitaire (PRAG) et des CPGE.
- **Filière de la conservation, de la muséologie, de la médiation et de la documentation du patrimoine**
  - Musées, Monuments Historiques et Archéologie : métiers d'assistant, d'attaché de conservation, de régisseur et de documentaliste, accessibles sur concours de la fonction publique d'Etat ou territoriale (en moyenne 1 par an), donnant lieu à nomination immédiate et titularisation à 12 mois. Nombreux recrutements ; nécessite une fréquentation de l'Ecole du Louvre ou d'une Licence d'Histoire de l'art.
  - Idem : métiers de conservateur d'Etat et conservateur territorial, accessibles sur concours conférant le statut d'élève-conservateur de l'Institut national du Patrimoine (INP), 2 ans de spécialisation avant nomination en poste avec le titre de conservateur du patrimoine. Possibilité d'intégrer via l'Ecole nationale des Chartes.
  - Idem : métiers de guide-conférencier territorial et national, accessibles sur concours niveau Licence pour le rang territorial et Master pour le rang national.
  - Bibliothèques : métiers de bibliothécaire, conservateur d'Etat, conservateur territorial, accessibles sur concours niveau Licence (bibliothécaire) ou Master (conservateur) conférant le statut d'élève-conservateur de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et de Bibliothèques (ENSSIB). Possibilité d'intégrer via l'Ecole nationale des Chartes.
  - Pour l'ensemble des institutions culturelles d'Etat ou territoriales : métiers de la médiation-communication et de la gestion des publics, accessibles sur contrat niveau Master ou Doctorat ou sur liste d'aptitude (assistant ou attaché de conservation)
  - Pour l'inter-ministérielle : filières de l'administration, de l'ingénierie et de la gestion culturelle (ingénieur d'étude, ingénieur de recherche CNRS, Ministères de l'Education Nationale et de la Culture) accessibles via les Master d'administration culturelle des Instituts d'Etudes Politiques (accès en Master) ou de certaines facultés de droit et d'administration.
  - L'Ecole du Louvre propose des filières spécifiques de formation pour les métiers ci-dessus (pour les CPGE spécialité Histoire des arts via la BEL sur admissibilité puis oral d'admission, cf. supra section D, paragraphe d'introduction).

- **Filières de la Restauration des œuvres d'art**
  - Masters Sciences et Techniques Restauration (Paris Panthéon-Sorbonne, Avignon), sur concours niveau Licence ; professionnalisation possible dès Bac +5.
  - Institut Français de Restauration des Œuvres d'Art (IFROA), sur concours niveau Master ; les lauréats rejoignent l'Institut national du Patrimoine et deviennent élèves-restaurateurs pour une durée de deux ans. Nombreuses opportunités dans la restauration des collections nationales ; statut mixte d'Entrepreneur agréé.
  - L'École du Louvre propose un concours spécifique pour intégrer une classe préparatoire aux concours de restauration (accès niveau L2).
  
- **Filières de l'expertise, du marché de l'art et de la communication commerciale**
  - Expertise : développement d'une spécialité à partir des cursus universitaires ou Ecole du Louvre, recrutements contractuels au titre de documentaliste ou d'expert par le marché de l'art (galeries, collections, cabinets d'expertise, salle de vente en tant que clerc, voir ci-dessous).
  - Commissaire-priseur : charge assermentée donnant anciennement le droit de procéder aux ventes de biens privés, désormais formation à la vente aux enchères publiques ; concours accessible niveau Licence ou Master, sur compétences et connaissances démontrées en Droit niveau Licence (Art et Droit Lyon3, Assas, Dauphine) et Histoire de l'art niveau Master.
  - Filières de la communication et de l'évènement artistique et culturelle : Ecoles & Masters d'art et communication (EAC, IESA, Condé etc)
  
- **Filières du management et des responsabilités de direction d'établissements culturels**
  - Grandes écoles de management / communication : la spécialité Histoire des arts, comme les autres spécialités, permet aux candidats de la BEL de postuler à l'admissibilité des écoles de management, communication et ressources humaines telles que HEC, l'Essec, l'EM Lyon, le CELSA, etc. Les intégrations passées ont montré le bénéfice tiré par les candidat.e.s en termes de culture générale et de familiarité avec l'univers et l'analyse de l'image.
  - Masters de management culturel et de gestion de projets / biens culturels : plusieurs universités (ex : Paris 1, Dauphine, Lyon 2) et grandes écoles (Sciences-Po Paris) ont développé des masters 1 et 2 de management culturel et de gestion de projets et/ou de biens culturels. Le recrutement en Master 1 s'effectue au terme d'une licence ou d'une année de khûbe.

Christophe HENRY  
Lyon, Lycée du Parc.